



Compteurs intelligents ou réseaux intelligents ?

Colloque sur les réseaux d'électricité intelligents
Namur, le 22 octobre 2009

Alain VASTEELS
Directeur - CWaPE



Des questions fondamentales sont à formuler ou à reformuler et elles **n'ont pas** de réponse claire à ce jour :

- Que faut-il attendre du Smart Grid ?
- Faut-il tout attendre des Smart Meters ?
- Avons-nous décidé quel modèle de marché nous voulons vraiment ?



- Permettre
 - l'anticipation des situations problématiques
 - la maximalisation de la production décentralisée

- Garantir
 - la qualité et la fiabilité de la fourniture électrique
 - l'usage optimal des infrastructures

- Préparer
 - la vraie maturité de la production décentralisée
 - la vision à long terme du réseau



- Organes de mesure de la tension et des flux aux points pertinents
- Organes de modulation de la tension
- Systèmes permettant l'accumulation d'énergie
- Systèmes permettant d'organiser la commande et l'interruptibilité de consommations dédiées



- Pr suppos  : « fit & forget » confortable
- Organiser l'exploitation maximale des outils existants de connaissance du r seau
- Optimisation des dispatchings et, au besoin, extensions ou multiplication de ceux-ci
- Cr er les nouveaux processus d cisionnels
- Compl ter les moyens locaux lorsque n cessaire



- *The model does not take into consideration ... the possible benefits ... of ... so called « smart grids » which can only be established when a smart metering infrastructure is in place.*
- La CWaPE privilégie la mise en œuvre la plus rapide possible d'une gestion dynamique des réseaux et estime celle-ci très peu conditionnée (voire inutilement retardée...) par l'achèvement d'un smart metering roll out maximal ou non.



- Fourniture des compteurs (« performing supply chain » ?)
- Installation de ceux-ci (disponibilité de personnel structurel (?) ou temporaire)
- Identification des canaux de communication ? (CPL, GPRS, ...)
- Déploiement des réseaux de collecte, de stockage et de gestion des données (concentrateurs) ?
- Mise en œuvre progressive dans le comptage et interfaçage avec les systèmes existants ?
- Quel dispositif pour conscientiser l'URD ?
- Rapport Coût / Bénéfice final -> intérêt réel de l'URD ?



- Le GRD est le gestionnaire de son réseau. C'est un monopole actuellement incontesté :

la CWaPE le veut incontestable,
notamment en matière de « metering »

- On s'interroge désormais sur la mise en œuvre de services énergétiques :
 - tarifs horo-différenciés
 - services domotiques
 - mise à disposition de données pertinentes



La CWaPE entend renforcer le rôle des GRDs:

- dans la nouvelle composante de leur métier:

la gestion dynamique du réseau

- au service des fournisseurs :

la mise à disposition de données reconnues favorisant la concurrence (databases EAN, SLP par timeframe...)

- au service des utilisateurs de réseaux:

- optimiser le raccordement des producteurs
- tarifs incitatifs pour les consommateurs par timeframes pertinents



RESEAUX INTELLIGENTS :

MOINS DE MOYENS,

PLUS DE RESULTATS, PLUS VITE